

Ouagadougou, le 15 SEPT 2022

N° 22-00545 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Conseillers en Economie et Développement, session 2022.**

Ce sont :

CONSEILLERS EN ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO HAMADOU	325012L	B15380119	01/02/88
1°	BANGRE MOUMOUNI	343166W	B17030727	21/08/93
3°	ZAGRE NOUFOU	110778	B11400373	03/12/82
3°	ZEBE DAOUA	247328V	B12888755	27/06/86
5°	DELMA L. PHILIPPE	247410	B8592874	03/05/87
5°	SAWADOGO MAHAMOUDOU	312332B	B15230567	23/02/88
5°	BADOLO ALIDA	303701G	B5410939	26/04/90
5°	ZONGO JEAN-MARIE BERNARD	278875L	B10539480	18/04/90
9°	KAFANDO FRANCOIS	220698B	B13771787	31/12/85
9°	SANKARA ADAMA	347819V	B14512684	09/01/87

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général

Hamidou SAWADOGO

Chevalier de l'Ordre National

